

**DEPARTEMENT
DU LOIRET**

**VILLE DE
SAINT JEAN DE LA RUELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 JUILLET 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 10 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DE LA RUELLE légalement convoqué, s'est réuni à dans la salle Anna Marly sous la Présidence de Monsieur Christophe CHAILLOU, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

PRESENTS : M. CHAILLOU, Mme DESNOUES, M. LAVAL, Mme HAMEAU, Mme LE BIHAN, M. RIVIERE DA SILVA, Mme BELLIZIO, M. LACOU, Mme BUREAU, Mme MOULIN, M. PIVAIN, M. PASSEGUE, Mme PARAYRE, M. AMSTUTZ, M. DIARRA, Mme GAMBONI, Mme DANGE, Mme BOIS, M. ZING TSALA, Mme NOGUES, Mme LOQUET, M. PAOLI, M. LAFRAYHI, M. RINA-BASILIO, M. HUBERT, M. MABOUSSOU, M. HUYGHUES DES ETAGES, Mme DAHOU, M. DUPRE.

OBJET : Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement - ajustements des montants.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES : M. VILLARET a donné pouvoir à M. LAVAL, Mme GAUTHIER a donné pouvoir à M. PASSEGUE, Mme CAKIR a donné pouvoir à Mme BELLIZIO, Mme PAROU a donné pouvoir à M. DUPRE.

Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal ont été affichées en Mairie, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-25, et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

AUCUN ABSENT NON REPRESENTE

SECRETARE DE SEANCE : M. MABOUSSOU

Pour le Conseiller Départemental-Maire

Et par délégation

La 1^{ère} Adjointe Sport et santé

Veronique DESNOUES





2023-399 Autorisations de Programme et Crédits de Paiement – ajustements des montants.

Par délibération n°2021-167 du 30 juin 2021, le Conseil Municipal a approuvé la création d'autorisations de programme du budget principal pour :

- La restructuration du groupe scolaire Jean Moulin - AP n°2021-1,
- La construction d'une structure petite enfance en centre-ville - AP n°2021-2,
- Les travaux d'aménagement du centre-ville - AP n°2021-3.

Par délibération 2022-345 en date du 19 décembre 2022, ces autorisations de programmes et crédits de paiement (APCP) ont fait l'objet d'ajustements afin de tenir compte de l'avancement des opérations concernées.

La définition, le planning et le coût des projets ayant été affinés, le montant de ces APCP nécessite un nouvel ajustement. Ainsi à ce stade, le montant global des autorisations de programme s'élève à **15 821 208 €**. Ce montant reste prévisionnel et sera ajusté en fonction de l'avancée des opérations.

La répartition annuelle proposée pour les crédits de paiement est conforme aux inscriptions budgétaires ajustées dans le cadre du budget supplémentaire 2023.

Ainsi, les autorisations de programme et crédits de paiements prévisionnels sont modifiés selon les modalités suivantes :

- **La restructuration du groupe scolaire Jean Moulin, AP n°2021-1 (opération 0471) :**

AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
11 635 970 €	39 594	47 140,54	2 100 000	4 500 000	4 500 000	449 235,46

- **La construction d'une structure petite enfance en centre-ville, AP n°2021-2 (opération 0461) :**

AP	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
2 550 000 €	-	96 968,40	500 000	1 603 031,60	350 000	-

- **Les travaux d'aménagement du centre-ville, AP n°2021-3 (opération 0391) :**

AP	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
1 635 238 €	-	-	1 257 274	350 285	13 275	14 404

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction comptable M14,
Vu la délibération n°2021-167 du 30 juin 2021,
Vu la délibération n°2022-345 du 19 décembre 2022,
Vu le Budget primitif 2023,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 26 juin 2023,
Vu l'avis favorable de la commission municipale des finances du 3 juillet 2023,



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- De modifier les Autorisations de Programme / Crédits de Paiement, selon les montants fixés dans les tableaux ci-après :

1/ AP/CP relative à la restructuration du groupe scolaire Jean Moulin.

RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN									
AUTORISATION DE PROGRAMME				AP/CP					
N°	Libellé	Montant AP	Date de clôture	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026
AP2 021-01	Restructuration du groupe scolaire Jean Moulin (opération 0471)	11 635 970 €	2026	39 594	47 140,54	2 100 000	4 500 000	4 500 000	449 235,46

2/ AP/CP relative à la construction d'une structure petite enfance en centre-ville

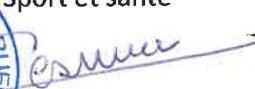
CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE PETITE ENFANCE EN CENTRE VILLE									
AUTORISATION DE PROGRAMME				AP/CP					
N°	Libellé	Montant AP	Date de clôture	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026
AP20 21-02	Construction d'une structure petite enfance en centre-ville (opération 0461)	2 550 000 €	2026	-	96 968,40	500 000	1 603 031,60	350 000	-

3/ AP/CP relative aux travaux d'aménagements du centre-ville

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU CENTRE-VILLE										
AUTORISATION DE PROGRAMME				AP/CP						
N°	Libellé	Montant AP	Date de clôture	Réalisé 2021	Réalisé 2021	Prévu 2023	Prévu 2024	Prévu 2025	Prévu 2026	Prévu 2027
AP2 021-03	Travaux d'aménagement du centre-ville (opération 0391)	1 635 238 €	2026	-	-	-	1 257 274	350 285	13 275	14 404

Pour extrait certifié conforme
 Pour le Conseiller Départemental-Maire
 Et par délégation

La 1^{ère} Adjointe Sport et santé


 Veronique DESNOUES
